

Le train franchit Saint-Oyen, écart de la commune de Montbelet, traversé par la route impériale n° 6, où existait un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, réuni au chapitre de Saint-Claude.

Montbelet (*Mons Beletus*), peuplé de près de 1,700 habitants, est encore compris dans le ressort de la justice de paix de Lugny. C'était une baronnie et une seigneurie du Temple de Sainte-Catherine, membre de la commanderie de Chalon. Vers la fin du XIII^e siècle, Allard de la Tour, baron de Montbelet, commit sur ses terres tant de vexations et de crimes, que par arrêt du parlement de Paris, *son château et maison forte de Montbelet fut rasé et le pal y planté*. Les armoiries de la maison de Montbelet étaient de gueules à trois tours crénelées d'or. Le conseil général de Saône-et-Loire avait établi à Montbelet une ferme-modèle transférée au Montceau.

Uchizy apparaît ensuite, à gauche sur la montagne, signalé aux regards par la haute tour carrée de son clocher. Ce village, peuplé de 450 habitants, est du canton de Teurnus. C'est un lieu extrêmement ancien et mémorable par les traditions sarrazines qui y vivent encore. Il a des mœurs, un patois, un esprit public à part. On fait dériver son nom de Casa (le Chizy ou Chizy et par syncope Uchizy). Ce serait la même étymologie, et elle est probable, que celle des nombreux Chazays, Chazeaux, Chézeaux, Chazots, qui viennent tous du même radical. On l'appelle en latin *Uchisicum*. M. Désiré Monnier (du Jura) est le seul antiquaire qui ait élevé des doutes sur son origine, attribuée à une peuplade de Sarrazins établis en cet endroit, après leur défaite par Charles Martel, en 733. Il fait descendre les habitants d'Uchizy d'une colonie d'Illyriens et de Pannoniens venus dans les Gaules à la suite des armées de Septime Sévère et fixés dans la contrée après la victoire éclatante de cet empereur sur Albin.